

Image not found or type unknown



Compte des enfants et découvert des parents

Par **Caro you**, le **15/09/2015** à **19:08**

Bonjour

Je souhaite fermer le compte d'assurance vie de mes enfants pour qu'ils puissent profiter de leur argent.

Après avoir fermé leur carte de retrait et leur livret , mon banquier m'oblige à virer l'argent sur mon propre compte courant pour combler mon découvert .

Est ce légal ?

Banque societe generale

Compte des enfants érable vie